



Transformation garage en chambre et Travaux non déclarés

Par **Kirikou75**, le **12/12/2014** à **16:04**

Bonjour

Ma femme et moi sommes sur le point de signer une promesse de vente pour l'achat d'une maison avec 3 chambres dont une est l'ancien garage qui a été transformé. En l'occurrence, la porte du garage a été remplacée par une porte vitrée et les propriétaires actuels n'ont jamais déclarés les travaux.

Nous souhaitons prévoir une clause lors de la signature du compromis afin que les travaux soit régularisés avant l'acte de vente, mais les propriétaires nous ont clairement fait comprendre qu'ils ne souhaitaient pas entamer les démarches.

Ils nous opposent l'argument du prix (qui correspond selon eux à la surface avec 2 chambres) et nous disent que si l'on régularise le prix sera en conséquence.

Quels sont les risques à acheter à en l'état ? Et si nous décidons de régulariser par la suite ?

Qu'en est-il vis-à-vis du fisc ?

Merci d'avance pour votre aide

Par **HOODIA**, le **01/01/2015** à **07:51**

Vous ne pouvez acheter dans ces conditions ...